



Université du Temps Libre du Pays de Brocéliande 35

Association déclarée en Préfecture le 06 février 1998 - n° 17301 - Parution au Journal Officiel le 28 février 1998.

Siège social et bureau d'accueil : Hôtel Montfort Communauté - 4, Place du Tribunal - 35160 MONTFORT

SIRET : 419 000 963 00027

Tél. : 09.66.13.46.85 - Site internet : www.utl-broceliande.org - Courriel : utlbroceliande@orange.fr

Randonnée

"Le tour de la forêt de Brocéliande"

125 km - 6 jours de marche

12, 13, 14, 17, 18 et 19 juin 2019

Organisée une première fois en juin 2018, cette randonnée **inédite** - tant dans sa localisation, son tracé et sa longueur - a connu un **réel succès**. Aussi, l'**UTL du Pays de Brocéliande 35** a-t-elle le plaisir de la proposer à nouveau en juin 2019.

Il s'agit du tour du **massif forestier de Brocéliande**. D'où sa dénomination "**Tour de la forêt de Brocéliande**" pour bien le distinguer du "**Tour de Brocéliande**" qui s'étend très au-delà. Son tracé emprunte des chemins balisés (utilisant des tronçons du GR 37, du GRP "Tour de Brocéliande" et de divers autres circuits dits de "petite randonnée"). L'adjonction de quelques chemins agricoles non-balisés et de rares tronçons de routes de villages a été incontournable pour boucler l'ensemble.

Le circuit représente au total **125 km** et un dénivelé cumulé (positif + négatif) de **3 600 m**.

Il est programmé sur **6 jours**, ce qui donne une moyenne journalière de **21 km**. Deux jours cependant (étapes 2 et 3) comportent 23 km. A noter que ces 2 étapes présentent aussi les dénivelés les plus importants du circuit (dénivelés cumulés : 1 000 m. J2 et près de 900 m. J3). Le parcours : essentiellement des **chemins forestiers** et des sentiers dans des **landiers**, tous dans un environnement bien beau en cette période de l'année.

Dans sa conception, cette marche se veut **agréable pour tous**. Marcheurs chevronnés comme ceux qui le sont moins. Pour cela, le rythme de marche restera **modéré**, de l'ordre de **3,5 à 4 km/heure**. Sur cette base et en tenant compte des arrêts en cours de marche, notamment, "arrêts commentés" (voir ci-dessous) et pique-nique, il convient de prévoir environ **8 heures par jour** entre départ et arrivée.

Pas de difficultés particulières, hormis la **longueur des étapes** et leurs **dénivelés**. Il requiert quand même un peu d'endurance dans la mesure où la marche a lieu plusieurs jours d'affilée (2 fois 3 jours séparés par un week-end). Une **préparation à la randonnée** par un entraînement ainsi qu'une **bonne forme physique** sont donc des critères requis.

Dates de randonnée : **12, 13, 14, 17, 18 et 19 juin 2019**

Le groupe sera limité à **30 personnes** (accompagnateurs inclus).

Pour agrémenter le programme, une **vingtaine d'arrêts commentés** sur les lieux remarquables ou célèbres de la forêt de Brocéliande et de ses alentours sont prévus en cours de circuit. Commentaires assurés par **André et Anne Marie BAUDET**.

Enfin, le dernier soir (mercredi 19 juin), un **repas animé (musique et chansons)** rassemblera les randonneurs dans une salle du **Restaurant "Les Forges de Paimpont"**. **A noter** : cette soirée est également **ouverte à tout autre adhérent de l'UTL qui voudrait se joindre au groupe de randonneurs** (à condition de **s'y inscrire**, comme les randonneurs, **avant fin avril 2019**, au moyen du bulletin spécifique ci-après, page 5).

Quelques aspects pratiques :

- Aucun hébergement n'étant possible sur le circuit pour un groupe de cette taille, les randonneurs rentreront dormir **chez eux** tous les soirs.
- Le trajet "domicile-lieu de randonnée" sera, chaque jour, l'affaire des randonneurs.
- Chaque matin, tous les randonneurs seront invités à se rendre, à un horaire défini, au parking désigné au lieu de la **fin de randonnée du jour**.
- Là, la **moitié** des voitures sera stationnée pour la journée. Regroupés dans les autres voitures, leurs occupants rejoindront le point de départ de l'étape.
- En fin de randonnée, le trajet inverse en voiture ramènera les randonneurs là où ont été stationnées, le matin, une partie des voitures.
- Chaque randonneur emportera, quotidiennement, **pique-nique, boisson et tout ce dont il aura besoin** pour la journée.

Coût : il a été arrêté à **39 € par personne**. La marche étant gratuite, ce coût s'applique en totalité à la soirée du dernier jour : **repas (1) + animation** (*chants et musique*). Pour cette raison, le tarif est identique pour tout participant (*randonneur ou toute autre personne se joignant au groupe le dernier soir*).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à me contacter au **02.99.07.93.15**.

Inscriptions : dès que possible (*avant fin avril de préférence*). **Modalités, justificatifs et bulletin d'inscription** : voir page 5.

André BAUDET

(1) **Menu** :

Apéritif (kir et sa verrine)
Terrine maison et sa confiture d'oignons
Civet de gibier et son accompagnement
Dessert du chef
Vins (Chardonnay, Loire rouge), eau, jus de fruits, café

Pièces jointes :

- **Fiche technique** randonnée (page 3)
- **Plan d'ensemble** de la randonnée (page 4)
- **Bulletins d'inscription** (page 5)



Randonnée "Le tour de la forêt de Brocéliande"

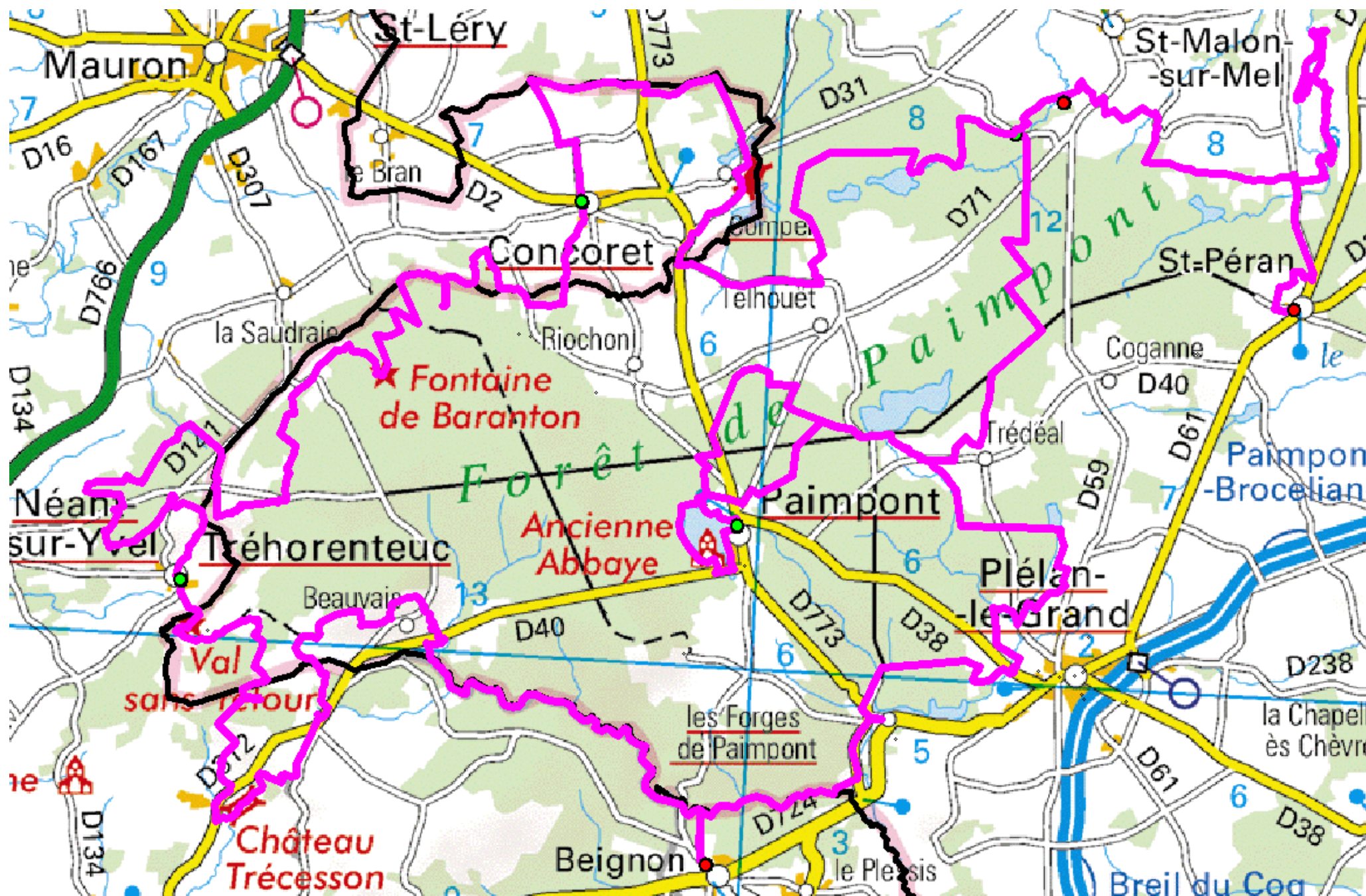
125 km - 6 jours de marche (12, 13, 14, 17, 18 et 19 juin 2019)

Fiche technique

N° d'étape	Etapas		Km (1)	Dénivelé (en m.) (1)			Commentaires en cours de circuit	Autres "sites et points particuliers" pendant la marche	Kilométrages en voiture entre les parkings journaliers (départ et arrivée) Trajet effectué <u>matin et soir</u>
	Départ	Arrivée		Négatif	Positif	Total			
1	PAIMPONT (parking de l'Abbaye)	BEIGNON (parking du cimetière)	21	- 267	+ 232	499	- Forêt de Brocéliande - Motte Salomon - Forges de Paimpont	- Château de Brocéliande - Etang du Pas du Houx - Etang des Glyorels	6
2	BEIGNON (parking du cimetière)	TREHORENTEUC (parking du centre bourg - parking situé près d'un <u>préau</u> et des <u>toilettes</u>)	24	- 516	+ 487	1 003	- Ecoles militaires de St Cyr Coëtquidan - Château de Trécesson - Tombeau du Géant - Hôtié de Viviane - Val sans retour - Arbre d'Or		17
3	TREHORENTEUC (parking du centre bourg - parking situé près d'un <u>préau</u> et des <u>toilettes</u>)	CONCORET (parking de l'église)	23	- 438	+ 448	886	- Eglise de Tréhorenteuc - Tumulus du Jardin aux moines - Tombe du Dr Guérin - Fontaine de Barenton - Rocher du Pas de la Chèvre et ruines de Jobart - Chêne à Guillotin		11
4	CONCORET (parking de l'église)	ST MALON SUR MEL (parking de l'étang de la Marette)	21	- 210	+ 184	394	- Ancien camp de Point-Clos - Château de Comper - Tombeau de Merlin et Fontaine de Jouvence	- Etang de Pont Dom Jean	11
5	ST MALON SUR MEL (parking de l'étang de la Marette)	ST PERAN (parking nord de l'église)	17	- 263	+ 325	588	- Site médiéval de Boutavent	- Etang de la Chambre aux Loups	8
6	ST MALON SUR MEL (parking du Tombeau de Merlin)	PAIMPONT (parking de l'Abbaye)	17	- 85	+ 135	220	- Chêne des Hindrés - Abbaye de Paimpont		9

(1) Source : LOXANE (IGN)

Totaux (arrondis)**125****-1 800****+1 800****3 600**



Bulletins d'inscription

(randonneurs **et** personnes ne participant qu'à la soirée du dernier jour)

Pour une bonne organisation, **inscription obligatoire avant fin avril 2019** pour tous :

- **randonneurs** (*premier bulletin d'inscription ci-dessous*)
- **participants à la soirée du dernier jour** (19.06.2019) (*second bulletin ci-dessous*)

Au **Bulletin d'inscription**, joindre un **chèque de 39 €** (libellé au nom de UTL du Pays de Brocéliande 35).

NB - Ce chèque ne sera encaissé qu'en juin 2019

↳ et adresser le tout à →

André BAUDET
"Douster er Mézeù"
3 La Boudinai
35160 TALENSAC



Bulletin d'inscription à la **randonnée** "Le tour de la forêt de Brocéliande" 2019

Nom - Prénom	
Adresse	N° Rue ou lieudit : Code postal : Commune :
Téléphone	Fixe : Portable (peut être très utile en cours de randonnée) :
Adresse internet	
N° d'adhérent UTL 2018-2019	
Paiement	39 € - Chèque n° Banque (nom et agence) :

AB - 02.2019



Bulletin d'inscription à la **soirée du 19 juin 2019** (fin de rando "Le tour de la forêt de Brocéliande")

Nom - Prénom	
Adresse	N° Rue ou lieudit : Code postal : Commune :
Téléphone	Fixe : Portable (facultatif) :
Adresse internet	
N° d'adhérent UTL 2018-2019	
Paiement	39 € - Chèque n° Banque (nom et agence) :

AB - 02.2019